



31 JUIL. 2018

COMMUNIQUE

La province Nord informe la population que pour des raisons indépendantes de sa volonté, le fonctionnement du dispensaire de Kouaoua, sera modifié:

Aucun médecin ne sera disponible les jours suivants:

Jeudi 30 et vendredi 31 août 2018.

Seuls les soins infirmiers seront maintenus au dispensaire de Kouaoua sur cette période. Par ailleurs, le médecin d'astreinte sera basé au dispensaire de Canala.

En cas d'urgence, veuillez contacter le SAMU « centre 15 » ou vous rendre au CMS de Canala (tel : 47.75.60) en fonction de l'urgence et du délai de route.

La province Nord s'excuse auprès de la population des désagréments occasionnés par ce fonctionnement.

David MARCON
Directeur Adjoint
des Affaires Sanitaires et Sociales
et des Problèmes de Société